

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0055125

154252

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1004 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : ALLALI DI MELAINE CL

Date de naissance : 1936

Adresse : Rue 57 n° 25 El Jazira S. cité Hassan II Casablanca

Tél. : 06-66-08-06-08 Total des frais engagés : 1789,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 28/03/2019

Nom et prénom du malade : KHALIDI MOHAMED Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Cardiologue

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

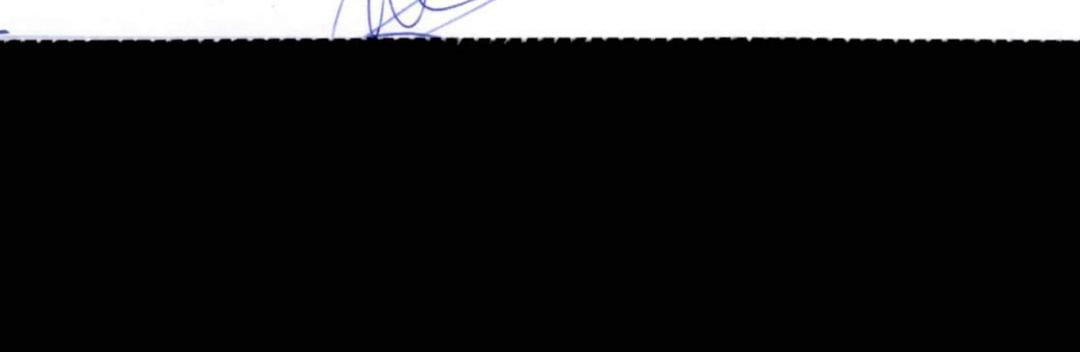
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exhaustivité des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 28/03/2019

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
8/12/2023	CE		cael	Dr. Mohamed KOUTOUZI Cardiologue 20, Rue France Ville - 06000 Tél: 0521 98 07 06 CLINIQUE CARDIOLOGIQUE CAS D'ORDRE

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE KOUTOUZI Médecin d'Assurance Document de remboursement N°104 INPE: 92038904 Date: 03/22/23	03/2023	1789,70

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553	B	
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



مصحة أمراض القلب الدار البيضاء - الوازيس CLINIQUE Cardiologique Casa-Oasis

Cardiologie / Cardiologie Interventionnelle / Radiologie Vasculaire Interventionnelle

Chirurgie Cardio Vasculaire et Thoracique

Coro-Scanner / 128 barrettes

6803123

350,00

د.ي. Cardioaspirine 100 mg/30cpls
Acide acétylsalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.
Dr. OUI
6 118001 090280 E

269,00

ADANCOR 10 mg, comprimé sécable -Boite de 30
Prix : 72,80 Dhs
Pharmacien Responsable :
Amina Daoudi

RIS
6 118001 103003

ADANCOR 10 mg, comprimé sécable -Boite de 30
Prix : 72,80 Dhs
Pharmacien Responsable :
Amina Daoudi

6 118001 103003

89,70

PPV: 147 DH 60

logie
à l'intérieur.
PPV: 147DH10
PER: 11/24
LOT: L3805-2

SYNTHMEDIC
22 rue zoubair bno al aquam roches
noires casablanca
INEXUM
20 mg Cpr GR
Boîte 14
640150MP/21INRQ P.P.V: 82,10 DH
6 118001 020591

SYNTHMEDIC
22 rue zoubair bno al aquam roches
noires casablanca
INEXUM
20 mg Cpr GR
Boîte 14
640150MP/21INRQ P.P.V: 82,10 DH
6 118001 020591

Lot: 4229A
91,00 EXP: 09.2026
PPV: 91,000 DHS

Monoprost 50 microgrammes/ml
collyre en solution en récipient unidose
PPV : 178,90 DH

6 118001 072583
Distribué par les laboratoires SOTHEMA,
BP N°1 - 27182 Bouskoura, Maroc

350,00 KTAUDI fed

Rexatene 15x17
27,70

Carbezasprin 100
269,00

Coveram 1005/400mg
72,80 x 2

4 Isincer Mex 2

Cerorat 2x : 1/2 Metu
89,70

Gerdanone 1 plicature

147,60

Plofrol 1 v 60ml

147,10

Rwzat 10 MPM

86,10 x 2

Mex 1 v 20 gel cuta

91,00

Eucartin : 0,2 . 2

Monoprost 50
178,90

1/10cm

2M073
178,90

20000
BLANCA
GSM : 06 72 29 45 14 - 06 72 29 47 13 - 06 72 29 48 72
Fax : 05 22 98 83 25
n : 34788311 - C.N.S.S : 7379622 - I.D : 01006967 - I.C.E : 001750502000084
0 4969 0009 74 Banque Centrale Populaire - Casablanca

PHARMACIE KOUTOUIA
Mohamed ALLAOUI

Docteur d'état en Pharmacie
Lottoissement Messaoudia Rue 24 N°164
Cité Djamaa - Casablanca
Tél: 05 22 37 31 07 - 05 22 57 38 24
N°F: 92036904

Dr. Mohamed ALLAOUI
Cardiologue
Centre France Ville Oasis
90/07/2007
Clinique CASA
Casablanca
BP 2280706/FK

20, زنقة الوازيس قيلم - الوازيس الدار البيضاء - الوازيس
Distribué par les laboratoires SOTHEMA,
BP N°1 - 27182 Bouskoura, Maroc

Monoprost 50 microgrammes/ml
collyre en solution en récipient unidose
PPV : 178,90 DH

6 118001 072583
Distribué par les laboratoires SOTHEMA,
BP N°1 - 27182 Bouskoura, Maroc

ID:
D-naiss
ans,

KHALID
Hed

08-Mar-2023 07:13:43

Frq. Card. 71 BPM
 Int PR: * ms
 Dur.QRS 142 ms
 QT/QTc 383/405 ms
 Axes A-R-T -3 23

Int PR:
Dur.QRS
QT/QTc
Axes LA-R-T
38
Dr. Mohamed AAOUI
Cardiologue
20, Rue France Ville - Casablanca - Tel: 0522 98 07 06

PS. 180192

te: 05 22 98 07 06-Fax: 05 22 98 82 25
20, Rue de l'Europe Villefranche CS 05
NIVOLE CARDIOLOGIQUE
CASADIASIS

